

8e Journée Qualité
du Conseil général de
l'EPS
12 décembre 2024

Inclusion : l'affaire de tous

Politique proactive

concertée

d'enseignement inclusif

…ou comment notre établissement d'enseignement pour adultes initie et met en œuvre une politique préventive afin de favoriser l'égalité des chances pour tous les étudiants, en allant au-delà des prescriptions légales

par EAFC Frameries

Eric DELRÉE, Coordinateur Qualité

Luc BLERVAQUE, Référent Inclusion



Constats initiaux

Image de favoritisme

Les étudiants inscrits dans une démarche d’inclusion sont parfois perçus comme (injustement ?) privilégiés

Procédure énergivore et chronophage

L’examen des demandes d’aménagements est fastidieux et très souvent redondant

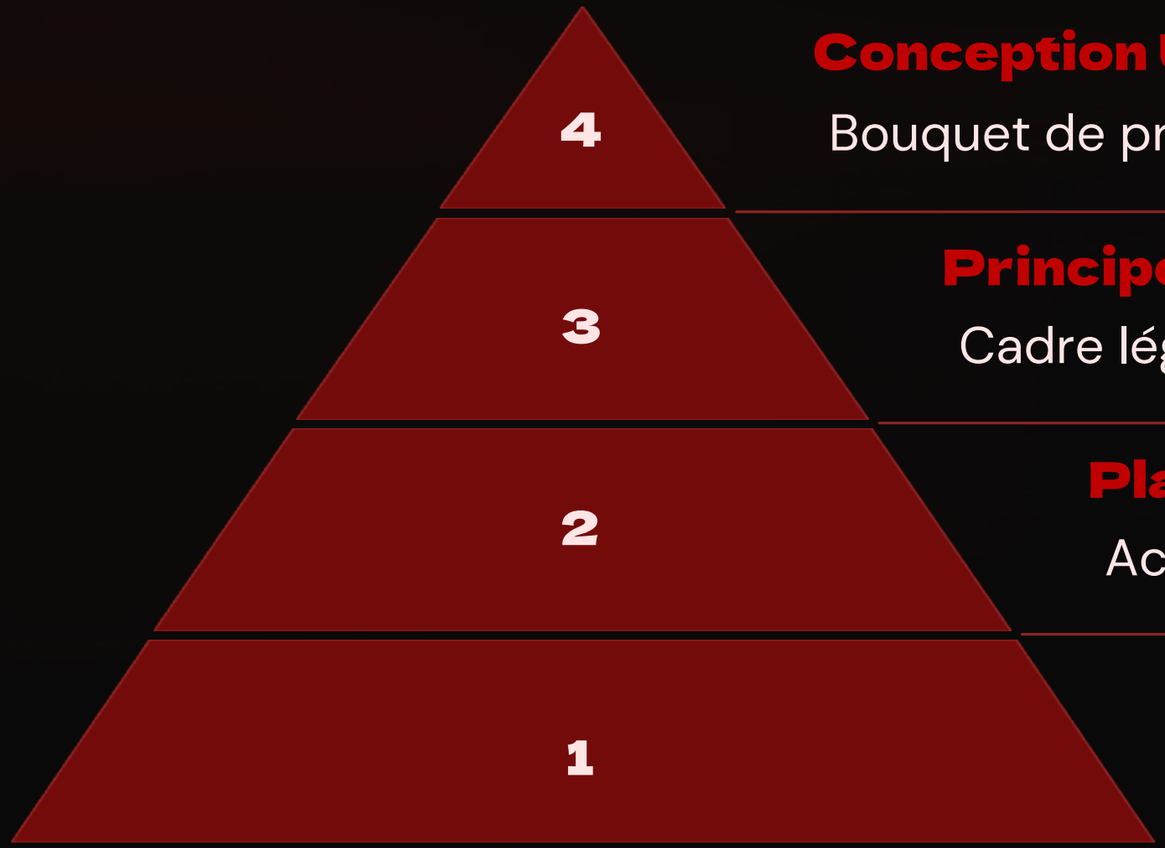
Décisions fluctuantes et pratiques éclatées

Chacun réfléchit “dans son coin” et des mesures peuvent paraître aléatoires

Mésinformation des intéressés

Des étudiants s’ignorent en situation de handicap
Des droits passent inaperçus

Fondements Stratégiques



Conception Universelle de l'Apprentissage (CUA)

Bouquet de principes catalyseurs de nos missions et valeurs

Principes décrétaux d'Inclusion

Cadre légal de prescriptions minimales

Plan d'Action institutionnel

Action 2.2.4 prioritaire touchant le coeur du métier

Plan Stratégique 23-28

Validé par les équipes de tous les secteurs





Bénéficiaires et Objectifs spécifiques

L'ensemble de la **communauté étudiante** est ciblé par la <u>généralisation</u> de la mise en oeuvre de cette politique

L'ensemble de la **communauté enseignante** est ciblé par la <u>prévention</u> inscrite dans cette politique

Favoriser une réelle égalité des chances pour tous les étudiants
= **efficacité accrue**

Alléger les procédures et permettre à tous de gagner du temps
= **efficience accrue**



Avantages Attendus

Sérénité des apprentissages

Lissage des dispositifs atténuant discriminations et stigmatisations

Économie de temps, d’énergie

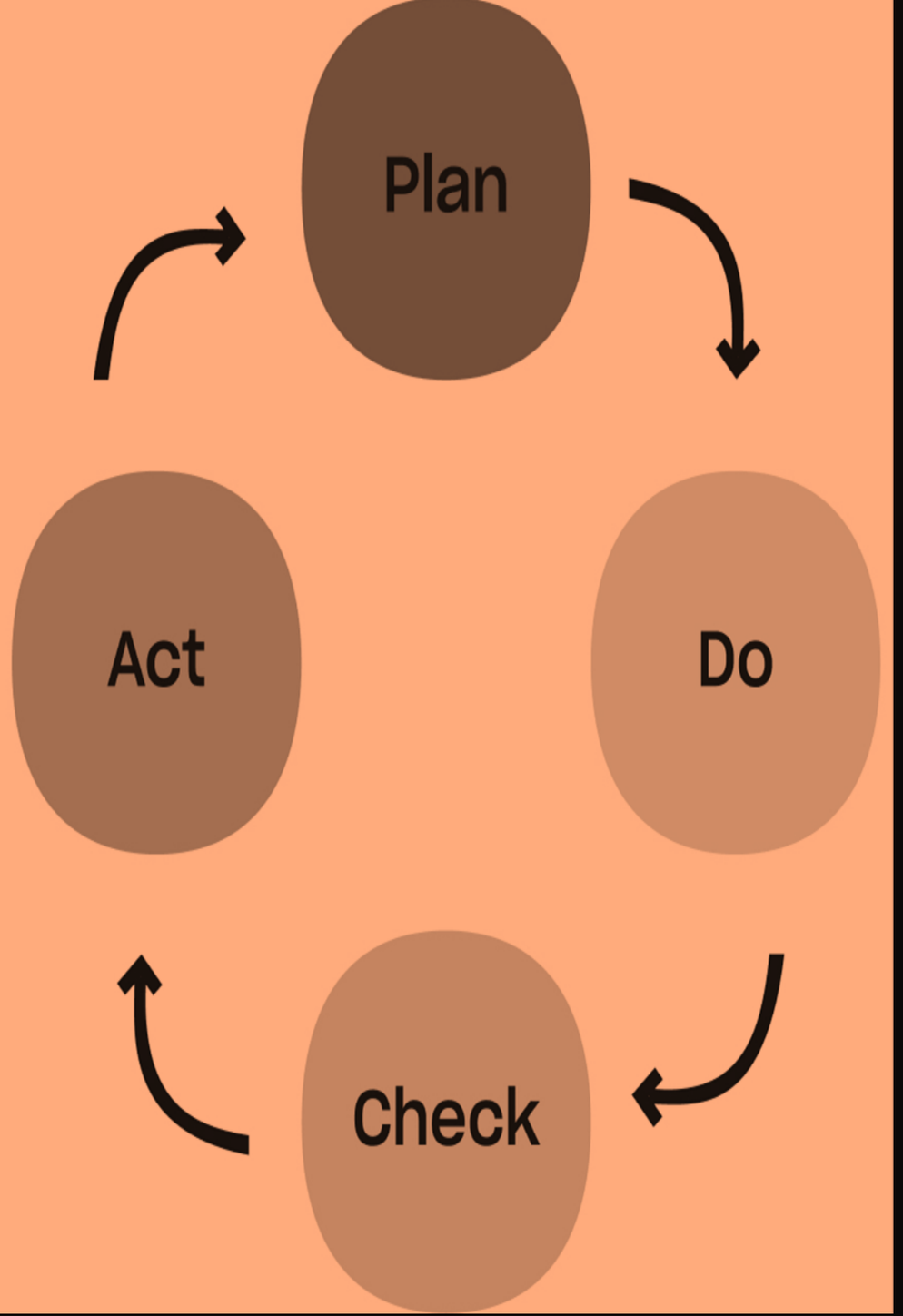
Optimisation des processus pour toutes les parties prenantes

Culture Qualité en action

Démarche concertée et communauté de pratiques
Créativité pédagogique

Promotion de l'Établissement

Un argument fort pour attirer de nouveaux étudiants vers notre forme d’enseignement



Mise en oeuvre du processus PDCA en amont

1 **Plan**

Inscription du processus dans le Plan d'action
Appel à collaboration vers le Référent Inclusion

2 **Do**

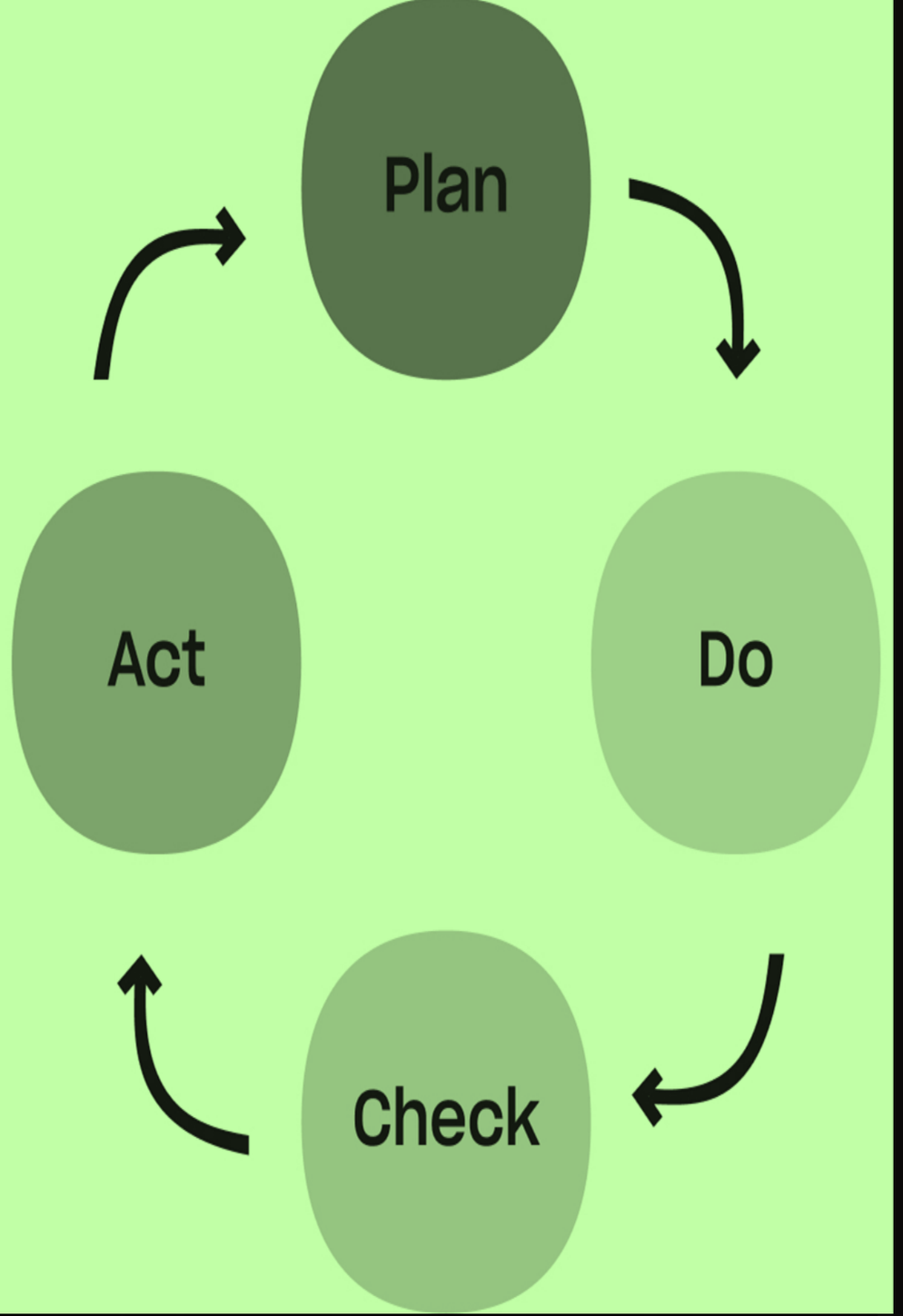
Elaboration de la liste d'aménagements avec le Référent Inclusion
Consultation des équipes

3 **Check**

Evaluation de l'opérationalité des aménagements
Remarques du Référent Inclusion
Validation par la Direction

4 **Act**

Adoption, intégration et promotion des pratiques
Exploitation effective du référentiel



Mise en oeuvre du processus PDCA en aval

1 **Plan**

Processus PDCA en amont

2 **Do**

Mise en place systématique des aménagements
Ouverture des dossiers “inclusion”
Tenue des conseils des études “inclusion”

3 **Check**

Evaluation de l’impact du processus
Recueil de perceptions des parties prenantes

4 **Act**

Ajustement en fonction des résultats d’évaluation
Renouveau en tenant compte de la recherche
Actualisation du Plan d’action

Implication des Parties prenantes

Coordinateur Qualité

Pilote le processus et assure la cohérence avec la démarche qualité

Référent Inclusion

Apporte son expertise sur les besoins spécifiques des étudiants

Coordinations de Sections

Relaient l'information et collectent les retours des équipes pédagogiques

Direction

Valide et soutient la mise en place de la démarche



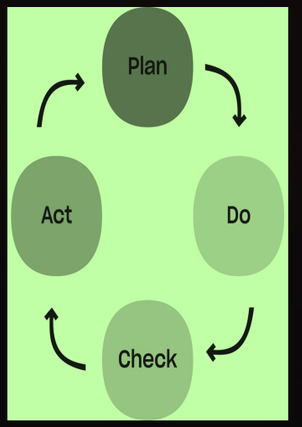
Promotion et suivi

Promotion Interne

Diffusion du référentiel à l'ensemble des personnels
Sensibilisation des étudiants à l'action

Communication Externe

Mise en avant de la démarche dans les supports promotionnels
Valorisation de l'action lors de forums, rencontres abordant cette thématique



Après 1 an

Première enquête d'évaluation complète sur

la pertinence et l'efficacité des mesures
La cohérence et la pleine application des aménagements

Puis, selon une périodicité à déterminer

Perspectives et Impact à Long Terme ?

1



Égalité des chances amplifiée

Meilleure réussite académique pour plus d’étudiants

2



Culture inclusive consolidée

Changement durable dans les pratiques pédagogiques et administratives

3

Rayonnement de l'Établissement renforcé

Reconnaissance en tant que référence en matière d'inclusion

4



Innovation pédagogique continue

Développement constant en approches inclusives

Sources

Décret relatif à l'enseignement de promotion sociale inclusif 30.06.2016

Circulaire 9034 du 15.09.2023 – Enseignement de promotion sociale inclusif

Liste indicative d'aménagements raisonnables
ayant servi de base pour la consultation des équipes et ayant mené à un document final
(version .docx **ici**)

Conception universelle de l'apprentissage par le Centre suisse de pédagogie spécialisée

CUA : S'approprier les principes fondateurs de cette pédagogie par le CEFES/IN de l'ULB

MERCI !

Pour aller plus loin…Rendez-vous à l'atelier